de nos jours plus ou moins parfaitement organisée. La tarière ou vilebroquin a d'abord supplanté la hache dans le perçage des arbres ; puis la "chaudière" a remplacé le "casseau" d'écorce de bouleau ou l'auge en bois taillée à la hache ; au chaudron on a substitué la "casserole" (bouilloire ou panne) devenue plus tard l'évaporateur moderne, à fond plissé, et à compartiments séparés. Pour ménager les arbres et assurer la propreté de l'opération, on a à peu près abandonné le "chalumeau" de bois dans les régions les plus avancées ; on tend aujourd hui à employer le métal pour les instruments qui viennent en contact avec la sève, le sirop ou le sucre.

D'autre part, l'inventeur ingénieux a remédié à l'augmentation des frais de main-d'oeuvre en utilisant la loi de gravitation pour faire couler le fluide tout seul de la "tonne" employée pour le ramassage, à la "tinque" ou réservoir et de là à l'évaporateur, et enfin dans le bidon une fois que l'ébullition lui a donné la consistance voulue. Si la configuration du terrain s'y prête, on raccorde, avec des tuyaux, les centres de ramassages à la "cabane à sucre".

Les profits réalisés dans l'exploitation n'ont pas encore fait perdre, et ne le feront pas de sitôt, espérons-le, son côté romantique à la fabrication du sucre d'érable. Une "partie de sucre" dans les bois ou "fête à la tire" est encore pour tous, jeunes et vieux, un divertissement fort apprécié. La marche en forêt par un jour de printemps, l'arôme qui se dégage des bouilloires en ébullition, le sirop prêt à se solidifier qu'on se partage, chacun armé d'une palette, autour d'une pelle de bois plongée dans le liquide, dont on fait la "tire" en le renversant sur la neige toute blanche, toutes ces choses ont un charme particulier et laissent à ceux qui les ont vécues d'inoubliables souvenirs.

Nous sommes assurés que les propriétaires d'érablières trouveront dans la conférence instructive que M. Jos.-H. Lefebvre, régistrateur du comté de Shefford et secrétaire-trésorier de la Coopérative des fabricants de sucre d'érable de la province de Québec, conférence qu'il a donnée à l'assemblée de l'association tenue à Rigaud le 29 février dernier, des conseils utiles, mûris par une longue et intelligente expérience, qui les guideront dans leurs opérations. C'est un aperçu économique abrégé sur les méthodes modernes de l'exploitation de l'industrie érablière au Canada.

A la suite de la conférence de M. Lefebvre, on trouvera de copieux extraits de la conférence donnée par M. G. Boyer, député du comté de Vaudreuil au Parlement fédéral et président de la Société, à cette même convention.